



# NOTE D'INFORMATION

n° 24.08 – Mars 2024

## Prévisions d'effectifs d'élèves du premier degré

- Le nombre d'élèves dans le premier degré s'établirait à 6 273 000 à la rentrée 2024, en baisse de 66 900 élèves après une diminution de 82 900 élèves observée entre les rentrées 2022 et 2023. La baisse devrait se poursuivre aux rentrées suivantes, pour atteindre un effectif prévisionnel de 5 993 100 élèves à la rentrée 2028, soit 346 800 élèves de moins qu'à la rentrée 2023.

La baisse des effectifs pour les rentrées 2024 à 2028 concernerait à la fois le niveau préélémentaire et le niveau élémentaire, que ce soit dans le secteur public ou privé sous contrat. Cette prévision résulte essentiellement des évolutions démographiques, avec des générations d'élèves de moins en moins nombreuses.

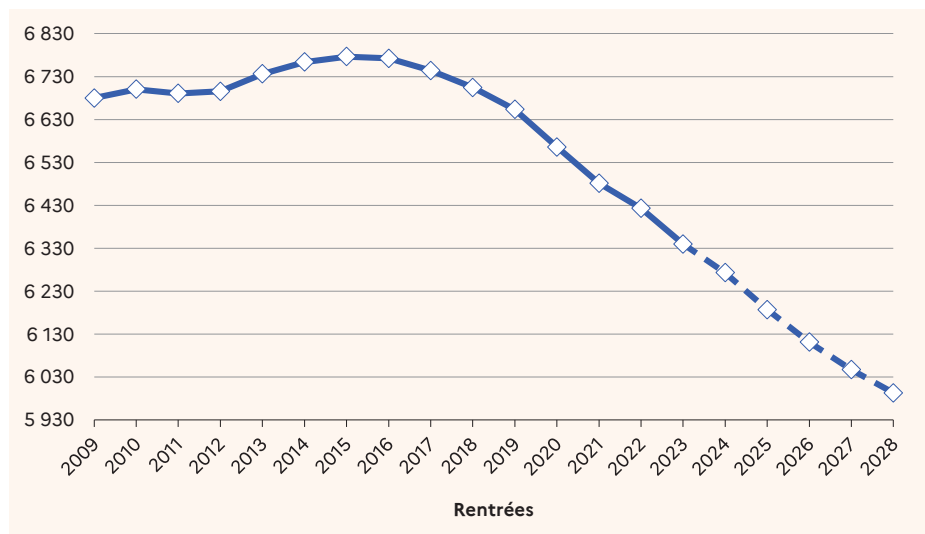
Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse  
Directrice de la publication : Magda Tomasini  
Auteur : Yannick Croguennec, DEPP-A2  
Édition : Céline Gonzalez  
Maquettiste : Frédéric Voiret  
e-ISSN 2431-7632

► Les prévisions d'effectifs d'élèves scolarisés aux rentrées de 2024 à 2028 reposent sur les évolutions démographiques, déterminant principal des variations attendues, et sur les conséquences des politiques éducatives mises en place.

À la rentrée 2024, les effectifs des écoles publiques et privées sous contrat diminueraient de 66 900 élèves. En 2025, cette baisse devrait être plus marquée (- 86 100 élèves) puis ralentir à partir de la rentrée 2026 (respectivement - 75 600 élèves, - 64 100 élèves et - 54 100 élèves aux rentrées 2026, 2027 et 2028) **↘ figure 1.**

À la rentrée 2024, la baisse attendue des effectifs d'élèves devrait concerner plus fortement le niveau élémentaire (- 1,4 % contre - 0,5 % en préélémentaire). Cet écart en termes d'évolution devrait s'atténuer à la rentrée 2025 (- 1,6 % en élémentaire contre - 1,1 % en préélémentaire) pour augmenter à nouveau à la rentrée 2026 (- 1,5 % en élémentaire contre - 0,8 % en préélémentaire). À la rentrée 2027, la diminution des effectifs concernerait davantage le niveau préélémentaire (- 1,3 % en préélémentaire contre - 1,0 % en élémentaire) avant de reposer à nouveau sur l'élémentaire à la rentrée 2028 (- 1,1 % en élémentaire contre - 0,7 % en préélémentaire) **↘ figure 2.** En ce qui concerne les effectifs, l'élémentaire perdrait 2,5 fois plus d'élèves que le préélémentaire sur cinq ans, soit 252 600 contre 99 600 élèves.

### ↘ 1 Évolution des effectifs d'élèves dans le premier degré (en milliers)



Champ : France, secteurs public et privé sous contrat.

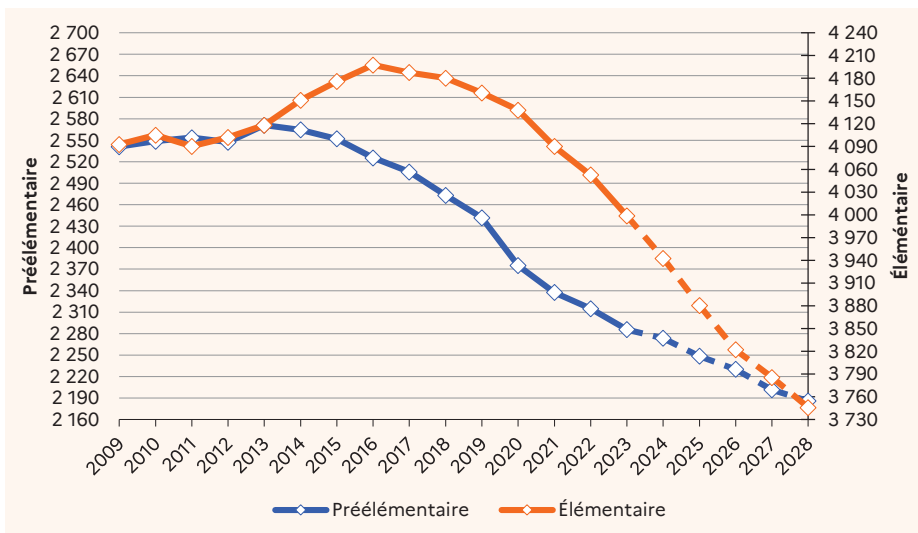
Source : DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre. Réf. : Note d'Information, n° 24.08. DEPP

### De 2024 à 2028, les effectifs en préélémentaire poursuivraient leur baisse à un rythme irrégulier

Après une baisse de 29 300 élèves à la rentrée 2023 (- 1,3 %), les effectifs en préélémentaire diminueraient de nouveau aux cinq prochaines rentrées scolaires **↘ figure 3.** La baisse serait un peu moins forte à la rentrée 2024 (- 12 000 élèves, soit - 0,5 %) puis plus marquée à la rentrée 2025 (- 25 100 élèves, soit - 1,1 %). Elle devrait s'atténuer à la rentrée 2026 (- 18 200 élèves, soit - 0,8 %) avant de s'accroître à la rentrée 2027 (- 28 700 élèves, soit - 1,0 %).

À la rentrée 2028, la baisse des effectifs de préélémentaire devrait être à nouveau plus modérée (- 15 400 élèves, soit - 0,7 %). La baisse des effectifs résulte en grande partie d'un effet démographique : les générations 2021 et 2022 âgées de 3 ans respectivement aux rentrées 2024 et 2025 remplaceront celles de 2018 et 2019, de tailles plus importantes, âgées de 6 ans et qui quitteront alors le niveau préélémentaire **↘ figure 4.** La baisse des effectifs est plus contenue à la rentrée 2024, effet du léger rebond démographique de la fin d'année 2021, dans un contexte de crise sanitaire.

## 2 Effectifs d'élèves dans l'enseignement préélémentaire et l'enseignement élémentaire (en milliers)



**Lecture :** l'échelle de gauche concerne les effectifs d'élèves en préélémentaire (courbe bleue) et celle de droite les effectifs en élémentaire (courbe orange). Une graduation correspond à une évolution de 30 000 élèves pour le préélémentaire et pour l'élémentaire. Ainsi, entre les rentrées 2022 et 2023, les effectifs ont diminué de 29 300 élèves en préélémentaire et de 54 000 élèves en élémentaire.  
**Champ :** France, secteurs public et privé sous contrat, hors ULIS.  
**Source :** DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre. Réf. : Note d'Information, n° 24.08. DEPP

## 3 Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré pour 2024 et 2025<sup>1</sup>

	Constat 2023	Prévision 2024	Évolution prévue entre les rentrées 2023 à 2024		Prévision 2025	Évolution prévue entre les rentrées 2024 à 2025	
			Effectifs	En %		Effectifs	En %
Préélémentaire	2 285 599	2 273 553	- 12 046	- 0,5	2 248 455	- 25 098	- 1,1
dont les 2 ans	66 304	66 446	142	0,2	65 589	- 857	- 1,3
Élémentaire	3 998 412	3 942 548	- 55 864	- 1,4	3 880 470	- 62 078	- 1,6
ULIS-école	55 902	56 939	1 037	1,9	57 995	1 056	1,9
<b>Total premier degré</b>	<b>6 339 913</b>	<b>6 273 040</b>	<b>- 66 873</b>	<b>- 1,1</b>	<b>6 186 920</b>	<b>- 86 120</b>	<b>- 1,4</b>

**1.** Pour accéder aux prévisions pour les années 2026, 2027 et 2028, voir figure 3.1 en ligne.  
**Champ :** France, secteurs public et privé sous contrat.  
**Source :** DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre. Réf. : Note d'Information, n° 24.08. DEPP

## 4 Nombre de naissances (en milliers)

Année de naissance	Nombre de naissances (y compris Mayotte à partir de 2014)	Année des 3 ans	Année théorique d'entrée au CP	Année théorique de sortie du premier degré
2009	823,3	2012	2015	2020
2010	832,1	2013	2016	2021
2011	825,4	2014	2017	2022
2012	820,0	2015	2018	2023
2013	810,4	2016	2019	2024
2014	817,4	2017	2020	2025
2015	797,6	2018	2021	2026
2016	782,3	2019	2022	2027
2017	768,0	2020	2023	2028
2018	757,3	2021	2024	2029
2019	752,2	2022	2025	2030
2020	734,5	2023	2026	2031
2021	741,5	2024	2027	2032
2022	725,4	2025	2028	2033

**Champ :** France.  
**Source :** Insee. Réf. : Note d'Information, n° 24.08. DEPP

En complément de cet effet démographique, les prévisions s'appuient sur l'hypothèse de l'évolution des taux de passage en moyenne section et en grande section et sur la part d'enfants de petite section au préalable scolarisés en très petite section.

L'hypothèse retenue est celle d'une stabilisation des taux de passage de la petite section vers la moyenne section et de la moyenne section vers la grande section au cours des cinq années à venir. Pour les enfants âgés de 2 ans, la prévision repose sur

l'hypothèse selon laquelle la part des enfants de petite section, déjà scolarisés en très petite section à l'année scolaire antérieure, augmenterait légèrement. Cette hypothèse permet de tenir compte de la volonté du ministère d'augmenter la part d'enfants âgés de 2 ans scolarisés dans le secteur public. Dans cette perspective, des mesures d'incitation à la scolarisation en très petite section seront mises en œuvre lors de la prochaine rentrée, et pourront s'appuyer sur les moyens supplémentaires déployés dans le préélémentaire afin d'améliorer le taux d'encadrement des élèves les plus jeunes. Ainsi, le nombre d'élèves de 2 ans devrait légèrement augmenter à la rentrée 2024 (+ 100 élèves) malgré la baisse du nombre de naissances observée en 2022.

## La baisse des effectifs en élémentaire continuerait à un rythme de plus en plus rapide jusqu'à la rentrée 2025 avant de ralentir à la rentrée 2026

Après une hausse continue de 2011 à 2016, les effectifs en élémentaire diminuent de plus en plus fortement à chaque rentrée depuis 2017. Le nombre d'élèves scolarisés à ce niveau diminuerait de 55 900 élèves à la rentrée 2024 (- 1,4 %), de 62 100 élèves à la rentrée 2025 (- 1,6 %), puis de 58 400 à la rentrée 2026 (- 1,5 %). La baisse ralentirait ensuite pour atteindre 3 745 100 élèves à la rentrée 2028, à un rythme d'environ 1,1 % de baisse annuelle des effectifs.

En élémentaire également, ces prévisions à la baisse reflètent principalement la baisse des naissances. En effet, la génération née en 2018, qui arrivera en classe de CP à la rentrée 2024, est beaucoup moins nombreuse que la génération née en 2013, qui quittera le CM2 pour rejoindre le second degré (53 100 naissances d'écart entre les deux générations). De même, la génération 2019 qui arrivera en élémentaire à la rentrée 2025 compte 65 200 naissances de moins que la génération 2014 qui le quittera. Les générations 2020 à 2022 sont également déficitaires et ne permettront pas d'assurer le remplacement des générations en élémentaire jusqu'à la rentrée 2027. La rentrée 2026 verra ainsi arriver en élémentaire la génération 2020 qui affiche un déficit particulièrement important de 63 100 naissances par rapport à la génération 2015. Le déficit des naissances se réduisant en 2021 et 2022 (40 800 naissances de moins en 2021 par rapport à 2016 puis 42 600 naissances de moins en 2022 par rapport à 2017), il pèserait moins sur l'évolution des effectifs d'élèves scolarisés dans le premier degré à partir de la rentrée 2027 **figure 5.**

Les prévisions établies pour le niveau élémentaire intègrent également des variations du taux de redoublement dans le secteur public. Alors qu'ils étaient historiquement bas en 2017, les taux de redoublement ont augmenté à la rentrée 2018, conséquence de la modification des dispositions relatives au redoublement en février 2018 (+ 0,8 point en CP, + 0,9 point en CE1 et + 0,7 point en CE2). Ils ont peu évolué depuis. L'hypothèse retenue table sur une légère hausse des taux de redoublement à la rentrée 2024 (hausse de 10 % du taux de redoublement dans les niveaux allant du CP au CM1 et de 19 % du taux de redoublement en CM2) suivi d'une stabilisation de ces taux aux rentrées 2025 à 2028. Avec l'entrée en vigueur progressive de nouvelles mesures relatives à la politique éducative (mesure 19 du Plan « choc des savoirs »), les taux de redoublement devraient augmenter au cours des prochaines rentrées, en particulier en CM2, année charnière avant l'entrée au collège. Les taux de redoublement attendus pour les rentrées 2024 à 2028 sont les suivants : 1,9 % en CP, 1,4 % en CE1, 1,2 % en CE2, 0,3 % en CM1 et 0,6 % en CM2. Dans le secteur privé sous contrat, le maintien de la part du privé sous contrat à la valeur observée à la rentrée 2023 dans chaque niveau est l'hypothèse envisagée pour les cinq prochaines rentrées, soit 13,4 % en CP, 13,7 % en CE1, 14,0 % en CE2, 14,4 % en CM1 et 14,7 % en CM2.

## Les effectifs des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) poursuivraient leur hausse

À la rentrée 2023, 55 900 élèves sont scolarisés en milieu ordinaire avec l'appui d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS-école), soit 500 élèves de plus par rapport à la rentrée précédente. Les ULIS permettent à des élèves en situation de handicap, dont la situation ou l'état de santé est incompatible avec l'exigence d'une scolarité individuelle dans une classe ordinaire, de bénéficier d'un enseignement adapté à leurs besoins dans le cadre de regroupements. Les prévisions établies pour les prochaines rentrées scolaires reposent sur la poursuite de la croissance des effectifs observés en 2023 selon l'évolution moyenne des trois dernières années (+ 1,9 % chaque année jusqu'en 2028). Cette hausse, en dépit de la baisse démographique, traduirait la volonté politique de poursuivre le développement des ULIS pour renforcer les moyens au service de l'école inclusive. Ce sont ainsi 61 300 élèves en situation de handicap qui seraient scolarisés dans un établissement du premier degré à la rentrée 2028.

## Les effectifs diminueraient dans les secteurs public et privé sous contrat

À la rentrée 2023, 5 486 500 élèves fréquentaient des écoles du secteur public, portant la part du secteur public à 86,5 % des élèves du premier degré scolarisés dans les secteurs public et privé sous contrat, soit 87,4 % en préélémentaire et 85,9 % en élémentaire. Dans le préélémentaire, la part du privé sous contrat a augmenté progressivement depuis 2016 chez les 2 ans (+ 3,7 points). Sur cette période, ce taux est resté stable chez les 3-5 ans, proche de 12,0 %. Les prévisions d'effectifs en préélémentaire dans le secteur privé sous contrat s'appuient sur l'hypothèse d'une stagnation de la part du privé sous contrat parmi les élèves âgés de 2 à 5 ans. En élémentaire, la part du secteur public est stable depuis 2017 (entre 86,0 % et 85,9 % selon les années). Le maintien de la part du privé sous contrat au niveau de la rentrée 2023 amènerait la part du secteur public à 87,4 % en préélémentaire et à 85,9 % en élémentaire pour les rentrées 2024 à 2028. Sous ces hypothèses, la baisse des effectifs du secteur privé sous contrat observée à la rentrée 2023 se poursuivrait à la rentrée 2024 (- 9 200 élèves en 2024 après - 5 200 en 2023) **↘ figure 6**. Elle continuerait jusqu'à la rentrée 2028 où le nombre d'élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat s'établirait à 805 900, soit 47 500 élèves de moins qu'à la rentrée 2023.

### ↘ 5 Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré (secteur public) pour 2024 et 2025 et part du public (en %) <sup>1</sup>

	Constat 2023		Prévision 2024		Évolution prévue entre les rentrées 2023 à 2024		Prévision 2025		Évolution prévue entre les rentrées 2024 à 2025	
	Effectifs	Part du public	Effectifs	Part du public	Effectifs	En %	Effectifs	Part du public	Effectifs	En %
Préélémentaire	1 998 718	87,4	1 988 098	87,4	- 10 620	- 0,5	1 966 192	87,4	- 21 906	- 1,1
Élémentaire	3 435 504	85,9	3 387 505	85,9	- 47 999	- 1,4	3 334 166	85,9	- 53 339	- 1,6
ULIS-école	52 238	93,4	53 207	93,4	969	1,9	54 194	93,4	987	1,9
<b>Total premier degré</b>	<b>5 486 460</b>	<b>86,5</b>	<b>5 428 810</b>	<b>86,5</b>	<b>- 57 650</b>	<b>- 1,1</b>	<b>5 354 552</b>	<b>86,5</b>	<b>- 74 258</b>	<b>- 1,4</b>

1. Pour accéder aux prévisions pour les années 2026, 2027 et 2028, voir les données complémentaires en ligne.

Champ : France, secteur public.

Source : DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre.

Réf. : Note d'Information, n° 24.08. DEPP

### ↘ 6 Prévisions des effectifs d'élèves (secteur privé sous contrat) et part du privé sous contrat (en %) <sup>1</sup>

	Constat 2023		Prévision 2024		Évolution prévue entre les rentrées 2023 à 2024		Prévision 2025		Évolution prévue entre les rentrées 2024 à 2025	
	Effectifs	Part du privé sous contrat	Effectifs	Part du privé sous contrat	Effectifs	En %	Effectifs	Part du privé sous contrat	Effectifs	En %
Préélémentaire	286 881	12,6	285 455	12,6	- 1 426	- 0,5	282 263	12,6	- 3 192	- 1,1
Élémentaire	562 908	14,1	555 043	14,1	- 7 865	- 1,4	546 304	14,1	- 8 739	- 1,6
ULIS-école	3 664	6,6	3 732	6,6	68	1,9	3 801	6,6	69	1,8
<b>Total premier degré</b>	<b>853 453</b>	<b>13,5</b>	<b>844 230</b>	<b>13,5</b>	<b>- 9 223</b>	<b>- 1,1</b>	<b>832 368</b>	<b>13,5</b>	<b>- 11 862</b>	<b>- 1,4</b>

1. Pour accéder aux prévisions pour les années 2026, 2027 et 2028, voir les données complémentaires en ligne.

Champ : France, secteur privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre.

Réf. : Note d'Information, n° 24.08. DEPP

Après une baisse de 77 700 élèves observée à la rentrée 2023, le secteur public scolariserait quant à lui 57 700 élèves de moins en 2024 puis 74 300 de moins en 2025.

À la rentrée 2028, le secteur public compterait 299 300 élèves de moins qu'à la rentrée 2023. La baisse des effectifs en préélémentaire et en élémentaire concernerait les deux secteurs de scolarisation à la rentrée 2024 (- 10 600 pour le secteur public et - 1 400 pour le secteur privé sous contrat en préélémentaire, - 48 000 pour le secteur public et - 7 900 pour le secteur privé sous contrat en élémentaire).

Cette baisse se poursuivrait sur chaque niveau et dans les deux secteurs aux rentrées suivantes. Au total, à la rentrée 2028, le niveau préélémentaire compterait 87 300 élèves de moins qu'à la rentrée 2023 dans le secteur public et 12 300 de moins dans le secteur privé sous contrat, soit une baisse de 4,4 % des effectifs dans chacun de ces secteurs. En élémentaire, les effectifs seraient en baisse de 217 100 élèves (- 6,3 %) dans le secteur public et de 35 600 élèves (- 6,3 %) dans le secteur privé sous contrat sur la même période. ■

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la *Note d'Information 24.08*, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/etudes-et-statistiques](https://education.gouv.fr/etudes-et-statistiques)